

Société | Rythmes scolaires : Bordeaux repasse aux 4 jours



En septembre dernier, lors de la rentrée scolaire 2017, interrogé sur le sujet des rythmes scolaires, Alain Juppé, Maire de Bordeaux, avait fait part de son intention « d'échanger d'abord avec les parents d'élèves sur une durée de 2 ou 3 mois, afin de prendre la mesure des effets positifs ou non de ce dispositif sur les enfants et de savoir quel rythme mettre en place pour la rentrée 2018 ». La consultation a eu lieu et la décision est désormais actée, en septembre 2018 les 103 écoles publiques de la ville, reviendront à la semaine de 4 jours, avec des ajustements à la marge.

C'est le Maire de Bordeaux qui l'a annoncé ce lundi 8 janvier. De nouvelles dispositions seront mises en œuvre quant à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée 2018-2019. Exit la semaine de 4,5 jours mise en place en septembre 2014, retour à l'ancienne formule de la semaine de 4 jours d'école, à la faveur du décret du 27 juin dernier portant sur la « dérogation à l'organisation de la semaine scolaire » .

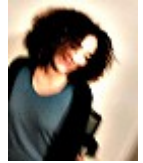
Une dérogation mise en place suite à la consultation des familles par la ville de Bordeaux, majoritairement favorable à ce rétro pédalage. En effet, « sur les 6 000 réponses à cette enquête, 60% étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours. Les conseils d'école se sont, quant à eux, déclarés à 80% pour la semaine à 4 jours ». Un résultat sans appel, dont la seule condition à son application est la validation par le Ministère de l'Education Nationale de la dérogation à la réforme antérieure des rythmes scolaire. Autant dire une simple formalité.

Des mesures d'accompagnement

Concrètement, la mise en place du "nouveau" rythme scolaire à la rentrée 2018 – 2019 sera assortie de « mesures d'accompagnement », certains "acquis" de la réforme étant conservés, à savoir l'étude du maintien de certains temps ayant amélioré les conditions d'accueil des enfants comme les « coins bulles » dans les maternelles, l'intégration à la convention éducative de nouvelles activités artistiques et culinaires et le travail avec l'Education nationale pour de développement de l'aide aux devoirs. Par ailleurs, avec le retour de la semaine à 4 jours, les centres de loisirs seront réouverts le mercredi matin et les associations seront accompagnées pour le redéploiement des personnels jusque-là mobilisés pour les TAP.

A la rentrée 2017, ce sont 421 communes représentant 20% des écoles de l'Académie de Bordeaux qui avaient fait ce choix de revenir à la semaine de 4 jours. Dans le Département de la Gironde, les 103 établissements primaires et maternels bordelais viennent ainsi encore grossir le nombre des 173 écoles (de 117 communes) ayant

mis en oeuvre la dérogation dès septembre 2017.



Solène Méric

Crédit Photo : Solène Méric
Publié sur aqui.fr le 08/01/2018
[Url de cet article](#)